

COMMUNISTES : 27 boulevard Saint Martin F-75003 Paris

[communistes@sitecommunistes.org](mailto:communistes@sitecommunistes.org)

[hebdo@sitecommunistes.org](mailto:hebdo@sitecommunistes.org)

[www.sitecommunistes.org](http://www.sitecommunistes.org)

**Résumé Eco / Social N° 142 : Semaine du 2 octobre 2023**



Le piquet de grève devant la communauté Emmaüs de Wambrechies (Nord).

## **CRÈCHES PRIVÉES : ITINÉRAIRE D'UN SCANDALE ANNONCÉ !**

Deux nouveaux livres « Prix du berceau » et « Babyzness » ont fait l'actualité de l'accueil de la petite enfance. Ces travaux pointent les graves dérives de ces structures privées lucratives : limitation des repas, manque de personnel, maltraitance des enfants... Ils font suite au rapport de l'Inspection Générale des Affaires sociales (IGAS) qui faisait déjà état de situation de maltraitance institutionnalisée.

Dès l'ouverture au secteur marchand de l'accueil de la petite enfance, la CGT s'est opposée à cette marchandisation. La CGT n'a eu de cesse d'alerter sur les inévitables dérives qui allaient en découler : mixité sociale non respectée, déqualification des emplois du secteur, déréglementation, économies de fonctionnement, course à la rentabilité, mauvaises conditions de travail et souffrance au travail, faibles rémunérations, maltraitance des enfants et des personnels, baisse de la qualité de l'accueil entraînant des pénuries de personnels, etc.

Malgré les multiples rapports et publications de recherche sur le secteur (1000 Premiers Jours,

Giampino, DG Trésor), les gouvernements successifs se sont obstinés à vouloir financer du low cost. En France, il manque encore énormément de places d'accueil formel pour répondre aux besoins des familles, le taux de couverture de l'accueil de la petite enfance étant inférieur à 60% (accueil individuel et collectif). 4 enfants sur 10 ne peuvent pas être accueillis par des professionnel-les et sont donc gardés par la famille, dans une très large majorité les mères. Face au manque de moyen des collectivités locales et au financement insuffisant de la branche famille de la Sécurité sociale, la puissance publique laisse libre cours au développement du secteur privé et notamment des grands groupes comme Les Petits Chaperons Rouges, Babilou, La Maison Bleue, People&Baby. En plus d'importantes subventions reçues par ces grands groupes, ils bénéficient aussi largement du dispositif crédit impôt famille utilisé par les entreprises pour préempter des places d'accueil dans ces structures.

Finalement, plus de 80% du prix d'une place d'accueil est financé par de l'argent public ! Encore une fois, l'IGAS avait alerté sur l'opacité et l'inefficacité d'un tel dispositif. Pour toutes ces raisons, le privé lucratif n'a pas sa place dans l'accueil des enfants ou des personnes en perte d'autonomie, comme l'a prouvé l'affaire Orpea, puisque concentré sur la rentabilité au détriment des besoins des enfants et des travailleuses. Face à ce constat, le gouvernement doit prendre d'urgence ses responsabilités. Malheureusement, ce n'est pas l'option envisagée dans les orientations de la nouvelle convention d'objectif et gestion (COG) entre l'État et la Cnaf. Pour toutes ces raisons, la CGT revendique la création d'un véritable « **service public de la petite enfance** » qui permette un accueil de qualité, avec des professionnel-les formé-es, une reconnaissance des qualifications, des revalorisations salariales et une réglementation exigeante.

### **VALDUNES : C'EST LE RAPPORT DE FORCE QUI COMPTE !**

La lutte contraint le gouvernement à prendre en compte le projet de la CGT.

Seule entreprise produisant en France des roues et essieux pour le ferroviaire, l'entreprise métallurgique MG Valdunes et ses deux sites industriels situés dans le Nord sont au cœur des enjeux environnementaux et de souveraineté industrielle. En grève illimitée depuis le 1er septembre avec leur syndicat CGT et l'ensemble des organisations CGT, les salariés de MG Valdunes ont décidé collectivement lundi 18 septembre de suspendre temporairement le mouvement.. ont décidé collectivement lundi 18 septembre de suspendre temporairement le mouvement.

Ces deux semaines de mobilisation auront permis aux salariés de faire entendre leur voix et de placer le dossier Valdunes sur le haut de la pile de l'agenda politique.

En effet, non seulement la situation de Valdunes est désormais suivie avec attention par la Première ministre et plusieurs ministères (industrie, transport, économie), mais le projet CGT de reprise globale via un consortium Alstom-SNCF est à l'étude et relayé par d'autres acteurs, notamment dans le champ politique.

Pour avoir toutes les chances d'aboutir, ce projet doit maintenant être étudié en profondeur par l'ensemble des parties, ce qui nécessite du temps (plusieurs semaines) et des conditions favorables. C'est dans cette logique que s'inscrit la suspension du mouvement, qui ne signe pas la fin de la mobilisation des salariés pour ce projet, mais bien leur volonté de lui accorder les meilleures circonstances d'élaboration. Il s'agit aussi de garder des forces pour la poursuite de la lutte car les salariés savent qu'ils doivent avant tout compter sur le rapport de force.

Ainsi, les salariés de MG Valdunes restent fermement mobilisés pour faire valoir l'évidence environnementale, sociale et industrielle du projet de reprise globale. Ils continueront à faire entendre leur voix ces prochaines semaines à travers différentes actions de sensibilisation des acteurs de leur champ professionnel, des décideurs politiques locaux et nationaux et des commanditaires publiques :

- Le 5 octobre dans le cadre d'une journée de mobilisation régionale des travailleuses et travailleurs de la Métallurgie
- Le 6 octobre dans le cadre d'un rassemblement revendicatif à la communauté urbaine de Dunkerque
- Le 13 octobre lors de la réunion du Conseil d'administration d'île de France Mobilité à St-Ouen

**Plus que jamais, la lutte continue, et les salariés restent unis derrière un seul et même objectif : l'avenir de MG Valdunes, qui peut et doit vivre !**

### **VENDÉE : LA CGT FLEURY MICHON LANCE UNE GRÈVE POUR DÉBATTRE DES SALAIRES ET DES SAMEDIS TRAVAILLÉS !**

Le syndicat de l'entreprise basée à Pouzauges (Vendée) souhaite négocier une augmentation des salaires avec sa direction, et revoir la question des samedis travaillés. La CGT appelle les salariés à se mettre en grève chaque week-end, du vendredi soir jusqu'au lundi matin.

Du côté de la CGT Fleury Michon, la grogne monte. « *On a demandé une augmentation des salaires mais on a reçu une fin de non-recevoir* », relate le secrétaire de la CGT Fleury Michon et délégué syndical. Les revendications ont été prononcées le 14 septembre 2023, lors de la dernière réunion du CSE de l'entreprise, basée à Pouzauges (Vendée), et ont entraîné un préavis de grève illimité, avec pour but l'ouverture de négociations avec la direction. Le syndicat appelle tous les salariés des sites vendéens à ne pas travailler du vendredi, dès 20 h, au lundi, 8 h, « *pour permettre aux différentes équipes de débrayer en début ou en fin de service, selon les horaires de chacun* ».

#### **Un mouvement de grève déjà lancé avant l'été !**

Un mouvement qui est en fait lancé depuis le printemps. « *On a eu des remontées sur les salaires, mais aussi sur les samedis travaillés, pour surcroît d'activité ou pour rattraper des jours fériés, rapporte le délégué syndical. Le samedi n'est pas une journée habituelle de travail à Fleury Michon. Même si les salariés sont prêts à travailler ce jour-là, il faut plus d'anticipation.* »

Un préavis de grève avait alors été déposé au printemps, avec une fin programmée au 15 septembre. La CGT a donc relancé son mouvement. Selon le délégué syndical, la direction ouvre notamment le samedi car il n'y aurait pas assez de salariés la semaine sur certaines lignes de production. Concernant les salaires, « *en début d'année 2023, on a eu une augmentation des salaires de l'ordre de 5,2 %, détaille le délégué syndical. Ce qui ne répond pas aux coûts de l'énergie et de l'alimentaire.* »

La CGT indique qu'environ une centaine de personnes par mois, sur 2 300 salariés en CDI, dont la moitié est concernée par le travail le samedi, suit l'appel à la grève lancé au printemps dernier. « **On doit rencontrer la direction pour d'autres sujets. On va reparler de tout cela et on étudiera la possibilité d'élargir le mouvement** », conclut Franck Crépeau.

### **LIMITATION DE L'ACCÈS AUX SOINS : TOUT SAUF UNE FATALITÉ !**

C'est progressivement que les pouvoirs publics veulent nous enfermer dans la spirale de la limitation de l'accès aux soins. C'est le cas notamment de certains services dans les hôpitaux qui voient leurs accès limités à des plages horaires journaliers ou carrément supprimés le week-end. Instaurer une régulation dite « perlée » des centres de soins pour juguler le flux de patients, il fallait y penser !

#### **En gros vous avez des besoins nous allons vous apprendre à vous en passer !!!**

La situation est générale puisque cela touche aussi bien les petits hôpitaux de territoire que les Hôpitaux dits pivots qui rayonnent bien au-delà d'un seul département. Pour INDECOSA-CGT c'est la résultante d'une logique purement comptable avec un développement exponentiel de l'ambulatoire, un manque de personnel qui en plus est mal considéré et des projets de financement de la sécurité sociale avec des objectifs continus de réduction de dépenses (PFLSS).

En 2019 on avait atteint des sommets puisqu'on prévoyait 1 milliards d'euros d'économie. Demander toujours plus d'économie pour la santé alors que la population continue de croître et que les seniors sont de plus en plus nombreux est une aberration totale. Alors que le PFLSS est débattu en ce moment à l'Assemblée. Nous demandons solennellement à la représentation nationale de faire échec à cette logique purement comptable et forcer les pouvoirs publics à revoir leur copie afin de revenir à un accès universel aux soins partout en France et en outremer.

## **DANS LE NORD : DES GRÈVES QUI REMETTENT EN QUESTION LE MODÈLE EMMAÛS !**

Le premier mouvement a été lancé à Lille, début juillet. Depuis, deux autres communautés ont suivi. Au cœur des revendications notamment, la demande de régularisation des nombreux compagnons sans-papiers qui composent ces communautés.

Depuis l'avenue qui traverse Saint-André-lez-Lille, une commune qui touche Lille, on ne peut ignorer le piquet de grève qui campe devant la grande maison entourée d'un parc. C'est ici que les grèves qui secouent Emmaüs dans le Nord ont commencé début juillet. Ici également que la situation est la plus envenimée, avec Grande-Synthe, à côté de Dunkerque (Nord).

Au cœur des revendications, la demande de régularisation des nombreux sans-papiers qui composent ces communautés. La grève a, sur ce motif, également gagné celle de Tourcoing (Nord), où même des salariés ont cessé le travail. A une quinzaine de kilomètres de là, Wambrechies est entrée dans le mouvement mais, là, pour protester contre le licenciement annoncé du directeur par le président local, à la suite d'une altercation. Le directeur est soutenu par les compagnons et les bénévoles.

Si les communautés Emmaüs du Nord ont toujours été frondeuses, le malaise qui s'exprime et la médiatisation de ces grèves ont poussé Emmaüs France à intervenir pour tenter, non sans difficulté, des médiations. « *Les communautés sont des associations indépendantes* », rappelle cependant Antoine Sueur, président de la fédération nationale.

### **Une enquête ouverte !**

A Saint-André-lez-Lille, pionnière dans la révolte, le blocage semble loin d'être dénoué. Cette communauté, initialement ouverte pour accueillir des vieux compagnons et quelques familles a vu sa sociologie évoluer. Elle est désormais composée d'une majorité de migrants et dirigée, depuis la création dans les années 1990, par Anne Saingier, une femme connue pour son fort caractère, totalement investie dans le mouvement Emmaüs. Jusqu'à la dérive autoritaire ? C'est ce dont l'accusent les grévistes et ce qui a motivé l'ouverture d'une enquête par le parquet de Lille pour « *traite des êtres humains et travail dissimulé* ».

Soutenus par la CGT et le Comité des Sans-Papiers 59, les grévistes réclament leur régularisation administrative et une prise de position politique claire d'Emmaüs sur ce sujet. « *Ces décisions relèvent de la préfecture* », observe Emmaüs France, bien obligée de constater que les tentatives de médiation engagées pour dénouer le conflit à Saint-André-lez-Lille restent vaines.

A Grande-Synthe, la situation ne s'arrange pas non plus. En grève depuis le 22 août, une vingtaine de compagnons accusent la directrice de racisme et de maltraitance et exigent son départ. Elle a engagé une procédure judiciaire, s'estimant diffamée sur des tracts et des salariés ont fait valoir leur droit de retrait (sans le mettre en application pour l'instant) après avoir, disent-ils, été « *insultés sur les piquets de grève* ».

Emmaüs France, dans un communiqué publié lundi 18 septembre, estime qu'« *une ligne rouge a été franchie depuis que ces deux communautés ont décidé de ne plus subvenir aux besoins des compagnes et compagnons en les privant de leur allocation d'appartenance communautaire, et même d'accès à des denrées alimentaires à la Halte Saint-Jean* », la communauté de Saint-André-lez-Lille. Une conséquence directe des mouvements de grève et des accusations de racisme.

Une sortie de crise est, en revanche, espérée à Tourcoing. Ici, pas de piquet de grève, mais devant les grilles closes, des dépôts de vêtements et d'objets et des affichettes imprimées par la CGT et collées sur les murs. « *L'esclavage, c'est ça aussi Emmaüs !* », accusent-elles, affirmant aussi que les compagnons ne gagnent que 300 euros pour quarante heures de travail hebdomadaire « *quand on les paye !* » Aux fenêtres du foyer où vivent les compagnons, à quelques minutes à pied de là, un grand calicot pend. On y lit que « *cafards, rats et champignons font aussi partie des compagnons* ».

### **Les temps ont changé !**

Hamid (son prénom a été modifié) réclame aussi la régularisation de tous les migrants qui travaillent ici : « *Sans papiers, impossible de trouver un emploi ailleurs.* » Il se fait le porte-parole des autres compagnons hébergés à Tourcoing « *qui travaillent trop pour ce qu'ils gagnent. Ce n'est*

*pas normal !* » Une médiation lancée par Emmaüs France s'est tenue le 18 septembre. Des avancées ont été obtenues, notamment la fin du travail le dimanche pour les salariés en parcours d'insertion et la requalification de bénévoles en salariés, mais la grève a, tout de même, été reconduite à l'unanimité.

« *Nous ne sommes pas parfaits* », plaide Antoine Sueur, qui ne voit cependant pas dans ces conflits une remise en cause du mode de fonctionnement d'Emmaüs. Les compagnons ne relèvent pas du code du travail, mais d'un modèle « *solidaire et original* » régi par le code de l'action sociale, rappelle-t-il. « *Les compagnons ont des aspirations à plus de confort et on compte, parmi eux, de plus en plus d'exilés. Nous n'échappons pas aux évolutions de la société, à la tendance à tout judiciariser, à l'impact des réseaux sociaux et des nouveaux métiers, ajoute-t-il. Mais, pour ceux que nous accueillons inconditionnellement, ce sont toujours les mêmes drames humains.* »

### **MORBIHAN (HÔPITAL) : VICTOIRE DE LA LUTTE ET DE LA SOLIDARITÉ !**

Deux employées syndiquées à la CGT avaient été sanctionnées par la direction de l'hôpital de Kerdurand, à Riantec (Morbihan), en 2019. Après quatre ans de combat juridique, Catherine Forrière et Sophie Dufaud ont gagné en justice.

Leur direction avait décidé de les sanctionner, pour deux faits différents, le 9 avril 2019.

Le 23 décembre 2017, la direction du Groupe hospitalier Bretagne Sud (Lorient, Quimperlé, Le Faouët et Riantec) décide de faire travailler les agents de l'unité Bréhat, dont faisaient partie Sophie Dufaud et une autre infirmière syndiquée à la CFDT, en sous-effectif et au-dessous du minimum de sécurité.

« *Au téléphone, le cadre nous a dit : « faites au mieux ». On a décidé de laisser des résidents au lit* », explique Sophie Dufaut.

Quant à Catherine Forrière, il lui sera reproché d'avoir rappelé à un agent les dangers d'accepter de travailler une journée de 7 h 30 à 21 h 15.

#### **Pas de fautes !**

Les trois soignantes avaient été convoquées en conseil de discipline, le 9 avril 2019. Bien que ce dernier ne décide d'aucune sanction envers les représentantes syndicales, la direction de l'établissement en décidait autrement.

Sophie Dufaud était sanctionnée d'un abaissement de six échelons soit une perte de salaire de près de 200 € nets par mois. Sa collègue syndiquée à la CFDT perdait un échelon et six mois de rémunération. Et huit échelons enlevés à Catherine Forrière.

Les soignantes ont contesté cette décision. Le tribunal administratif de Rennes leur a donné raison à l'automne 2021 pour Catherine Forrière et Sophie Dufaut, en mai 2023 pour la troisième infirmière.

**Nous nous sommes défendues, nous n'avons pas fait de fautes**, explique Catherine Forrière. Elles récupéreront leurs échelons et leur salaire.

### **REXEL À TOULOUSE : 43 LICENCIEMENTS ANNONCÉS !**

Les salariés Rexel du centre logistique de Tournefeuille, à Toulouse, sont au pied du mur. La direction Rexel vient d'annoncer la fermeture de leur site en 2024, laissant 43 salariés sur le carreau.

Soit-disant leur site est devenu trop petit, peu compétitif et n'a plus lieu d'exister. Tout laisse à supposer que ce PSE n'est que le début d'une casse sociale sans précédent qui concernerait à terme **près d'un millier de salariés en France**. Rexel a cependant engrangé **18,701 millions d'euros de Chiffre d'Affaires** au national, le plaçant leader mondial de la distribution de matériel électrique en 2022... finalement l'entreprise se porte très bien. La Fédération CGT Commerce et Services dénonce vivement ce PSE spéculatif que rien ne justifie et appelle dès à présent les salariés à se mobiliser largement afin de s'y opposer.

### **L'A.R.S ÎLE-DE-FRANCE DOIT REVOIR SA COPIE !**

Le Conseil régional d'Île-de-France s'est prononcé jeudi à l'unanimité contre le projet régional de

santé présenté par l'Agence Régionale de Santé. Le Conseil régional regrette que l'ARS ne propose pas de rupture réelle avec les choix antérieurs « *qui ont mis à mal le service public de santé et l'hôpital public* ». La région considère que la concertation n'a pas eu lieu autour de ce projet pluriannuel ; elle déplore en outre l'absence de réflexion sur les questions de santé environnementale. Le projet concocté par l'ARS fait l'objet de nombreuses critiques, notamment celles de la CGT, le souci du maintien du service public n'est pas mis en avant, les moyens ne sont pas traités et le financement des mesures n'est toujours pas évoqué. La CGT propose en opposition à toute politique libérale de la santé et de l'accompagnement : un moratoire sur les restructurations d'hôpitaux, le refus de la logique financière, et le rejet des partenariats public privé.

**Le problème des EHPAD** : la problématique est connue depuis de nombreuses années, vieillissement de la population et entrée en institution avec des personnes âgées de plus en plus dépendantes avec une absence de réponse politique et sociale.

- La psychiatrie avec une dotation budgétaire déficitaire depuis plusieurs années pour réduire l'hospitalisation avec une volonté affirmée par l'ARS pour favoriser les structures extra hospitalières mais qui se traduit dans la réalité par des regroupements de centres médico-psychologiques plus éloignés de la population.

- Le problème des urgences lié principalement à la baisse organisée de lits d'hospitalisation avec une culpabilisation orchestrée des patients qui iraient de façon abusive aux urgences.

- Problème de l'accès aux soins dans les lieux les plus éloignés d'île de France où les Gouvernements successifs ont organisé la fermeture des services publics de proximité, fermé les écoles et les lignes ferroviaires jugées non rentables et l'on s'étonne, ensuite, de ne pas y voir venir des professionnels de santé. Proposer de détruire des hôpitaux ou des structures pour les reconstruire avec moins de lits n'a pas de sens aujourd'hui !

- Alors qu'il y a, en Île-de-France plus de 12 millions d'habitant.es à prendre en compte. Nous pensons, qu'il faut partir de deux principes essentiels, auxquels on ne peut pas déroger : la santé n'est pas un business, elle ne peut pas être une activité marchande, elle doit être un service public. Et deuxièmement, cela doit être pris en charge à 100 %. Permettre l'accès à toutes et à tous aux soins de proximité et aux soins spécialisés dans des délais brefs et permettre une égalité de traitement suivant notre lieu d'habitation et son revenu. Promouvoir la prévention, favoriser l'accès aux soins des populations défavorisées aussi en s'attaquant aux réelles causes de la précarité : chômage, emplois précaires, à temps partiels ou fractionnés, sont autant de réponses qui doivent aujourd'hui être aux cœurs des discussions des parlementaire dans le cadre du PLFSS 2024.

## **PAYS-DE-LOIRE : LES AGENTS DE L'URSSAF EN LUTTE POUR LEURS SALAIRES !**

Le service Inspection de l'URSSAF des Pays de la Loire (110 Inspecteurs) connaît une situation qui, depuis des années se dégrade !

Malgré leurs actions depuis le début de l'année 2023 pour une revalorisation de leurs salaires, un développement juste des parcours professionnels et le respect de leur expertise, la direction de l'URSSAF a octroyé à l'ensemble de ses agent l'obole symbolique d'une augmentation de 1.5 % (soit 11 cts le point) pour fin de non recevoir.

La Convention d'Objectifs et Gestion signée récemment entre l'UCANSS, le Ministère de la Santé, et le Ministère de l'Économie précise :

« *L'Urssaf est un acteur majeur de la lutte contre le travail dissimulé qui vise à garantir le financement de la protection sociale, à préserver la plénitude des droits des salariés et des travailleurs indépendants, mais aussi à garantir les conditions d'une concurrence réelle et non faussée entre acteurs économiques* ».

L'ampleur estimée de la fraude aux cotisations conduit à renforcer de façon très significative la couverture de ce risque et à améliorer le recouvrement des créances correspondantes. Cette orientation s'appuiera non seulement sur un renforcement des ressources allouées à la lutte contre la fraude, mais aussi sur un enrichissement des méthodes et sur l'exploitation accrue des données ».

Hors depuis plusieurs mois un conflit social oppose les salariés du service inspection avec les directions régionales et nationales.

La liste non exhaustive des missions venues agrandir et complexifier substantiellement les champs de contrôle est significative :

- Contrôle des mesures exceptionnelles liées à la crise sanitaire (exonérations Covid, chômage partiel),
- Contribution OETH,
- Contribution CFP / Taxe d'apprentissage,
- Contributions Agirc / Arrco,
- Détection de la fraude et du TD dans le cadre des contrôles CCA,
- Loi ASAP (notifications accords épargne salariale),
- Visite-conseil,
- LCTI : Fraude trans-nationale,
- LCTI : Appui des IR CCA sur les actions liées aux fraudes détectées dans le CCA,

S'il est indéniable que si les métiers du contrôle évoluent, les conditions d'exercice connaissent une dégradation sans précédent.

Dégradation car ces évolutions se traduisent de facto par une augmentation significative de la charge de travail, des connaissances techniques et juridiques à déployer et des compétences transversales à développer, notamment en matière de savoir être, sans pour autant que les moyens adéquats soient corrélativement mis en œuvre (formations pertinentes, temps de contrôle adaptés, etc.).

En Pays de la Loire comme en Rhône-Alpes, Bretagne, Île-de-France, Centre Val de Loire... les directions ont été interpellées concernant la situation des agents du contrôle qui devient intenable. Des manifestations ont par ailleurs eu lieu devant les URSSAF Régionales, le ministère de la santé et de l'économie, ainsi que devant l'agence centrale des URSSAF au printemps 2023.

Au-delà des missions du cœur de métier, il est aujourd'hui demandé aux inspecteurs d'intervenir dans les formations de leurs futurs collègues (suite à la fermeture des centres de formations nationaux), d'être les tuteurs, moniteurs et garant de la réussite des élèves de l'inspection.

Hors sans aucune reconnaissance et avec des salaires qui stagnent depuis plus de 10 ans (un salarié embauché en 1990 en tant qu'inspecteur de recouvrement percevait 2,77 fois le SMIC, aujourd'hui la rémunération pour un métier plus complexe a été ramenée à 1,70 fois le SMIC), la situation sociale devient explosive à plusieurs niveaux :

- Problématique de recrutement ;
- Départ qui se multiplie ;
- Démissions des formateurs / tuteurs / moniteurs,
- Démissions des référents législations / outils ;
- Préavis de grève illimité

La direction de l'URSSAF doit entendre les salarié-es !!!

## **NOUVELLE REMISE EN CAUSE PAR LE MEDEF DU RÉGIME DES SALARIÉ-ES INTERMITTENT-ES DU SPECTACLE !!!**

A l'issue de la seconde séance de négociation interprofessionnelle sur l'assurance chômage le 22 septembre dernier, le Medef a communiqué un projet de lettre de cadrage de la négociation à venir sur le régime spécifique des artistes et technicien-nes intermittent-es du spectacle. Ce document pointe du doigt un « déficit » du régime spécifique des salarié-es intermittent-es du spectacle qui justifierait que le secteur prenne des mesures « pour participer à l'amélioration de l'équilibre financier et au désendettement de l'assurance chômage ».

Une fois de plus, en présentant les intermittents comme un coût particulier au sein de l'assurance chômage par rapport aux autres privés d'emploi, le Medef piétine sans vergogne le principe de solidarité interprofessionnelle !

**Cette fois-ci, le Medef intime aux secteurs de la culture de réduire les dépenses liées aux intermittents de près de 40% à l'horizon 2026.**

Si une telle trajectoire était tenue, elle se traduirait concrètement par une hausse sensible des cotisations sociales pour nos secteurs et/ou une baisse importante des droits pour les salarié-es

intermittent-es du spectacle. A ce stade, ce document de cadrage est en cours de discussion au niveau interprofessionnel, aucune des confédérations syndicales n'a entériné ce document inacceptable. Si une lettre de cadrage demandant de nouvelles économies aux intermittents est signée au niveau interprofessionnel, nous appellerons à mobiliser largement y compris en appelant à la grève !

Dans tous les cas, plaçons cette négociation sous notre vigilance : le gouvernement s'apprête à un hold-up sur les comptes de l'assurance chômage, tandis que le patronat commence ses provocations en remettant le couvert contre le régime des intermittents du spectacle. Aucune baisse de droits, battons-nous pour des améliorations. Menons des actions spécifiques et renforçons la grève et les manifestations du 13 octobre, la fédération va déposer des préavis pour couvrir l'ensemble des salarié-es de notre champ !

### **HOPITAL DE NANTES : LA PSYCHIATRIE À FAIT L'OBJET D'UN SIGNALEMENT DE LA CGT AUPRÈS DU PROCUREUR !!!**

Dans une lettre au procureur de la République, la CGT du CHU de Nantes alerte « *sur une situation de mise en danger des patients (mineurs et adultes) et des professionnels en psychiatrie au sein de l'hôpital Saint-Jacques.* »

Cette lettre recommandée avec accusé de réception a été adressée au procureur de la République du tribunal de grande instance de Nantes, avec copie au président de la République, Emmanuel Macron, à plusieurs ministres (entre autres à celui de la Santé), au préfet et au directeur de l'Agence régionale de santé ainsi qu'à la maire de Nantes. Une grève est en cours actuellement en psychiatrie à Saint-Jacques, à l'appel de l'intersyndicale (CGT, FO, Sud santé).

Alors que les fermetures de lits se multiplient dans les hôpitaux et particulièrement en psychiatrie, notamment dans les Pays de la Loire, Béatrice Peron-Soubra et Elise Le Bail du syndicat CGT pointent du doigt la fermeture provisoire (jusqu'au 6 novembre) de quatre lits sur douze dans l'unité Espace (unité accueillant des jeunes de 15 à 20 ans, présentant des risques suicidaires). Les huit jeunes restant devront, de surcroît, déménager chaque soir au sein de l'unité Tati (unité d'admission en psychiatrie adulte), ce qui entraîne, par un jeu de chaises musicales, la fermeture de huit lits pour les adultes.

Dans sa lettre au procureur, la CGT craint particulièrement que cette décision déstabilise des jeunes déjà fragiles qui pourraient être confrontés à des adultes qui souffrent de graves pathologies. Ce que dément le CHU qui affirme qu'une organisation spécifique est mise en place pour éviter tout risque. Cette organisation durant quelques semaines a été rendue nécessaire, faute de personnels en nombre suffisant. Et en attendant de recruter.

La CGT a calculé que « *54 postes infirmiers (postes vacants, arrêts de travail...)* sont manquants sur l'ensemble du secteur de la psychiatrie au sein du CHU de Nantes ». Par ailleurs, le syndicat rappelle qu'il ne cesse depuis des années d'alerter sur la dégradation des conditions de travail de tous les hospitaliers. Et il cite le rapport d'activité du service de santé au travail 2022, selon lequel « *les risques psychosociaux (pour les personnels du CHU restent extrêmement préoccupants)* ».

### **AIR LIQUIDE : SUPPRIME 1038 EMPLOIS ET MET LES PATIENTS DES PSAD\* EN DANGER !**

**Suite à l'annonce du plan social qui impacte 1038 salariés de pharmadom (ORKYN, LVL, RÉSEAU 5A), la CGT présente, dans l'ensemble des filiales de la santé à domicile, appelle les salariés à se mettre en grève le 2 octobre 2023.**

Ce PSE, d'une rare violence si l'on tient compte du nombre de postes impactés, n'est qu'une étape dans le projet global de la direction pour augmenter la rentabilité de l'activité et, qu'au final, elle profite à l'actionnaire. À ce jour, aucun salarié ne peut se sentir épargné, quelque soit sa filiale ou son poste dans la Santé à domicile. Au niveau national, le nombre de patients suivis à domicile croît d'environ 8 % par an et s'élevait à 3,5 millions en 2021. Les estimations pour 2030 sont 7 millions, si le rythme de croissance et le périmètre restent inchangés. En 2022, le chiffre d'affaires de la branche Santé du groupe Air Liquide était de 993,9 millions d'€, et de 402 millions € pour les



entités constituant Pharmadom. Le chiffre d'affaires de la branche Santé pesait 13 % dans celui du Groupe Air Liquide, pour un Résultat Opérationnel Courant de 12 %.

Ceci démontre bien que le groupe Air Liquide cherche avant tout à augmenter sa marge et notamment dans sa branche Santé, qui est loin d'être en difficulté, en supprimant la variable d'ajustement que sont les salariés. Au travers des marques comme Orkyn, Vitalaire, LVL Médical, ADAIR, ARAIR, ADEP ASSISTANCE ou Dinno Santé, près de 4 300 salariés du secteur de la Santé à domicile en France s'occupent de plusieurs centaines de milliers de patients dans l'hexagone.

Avec son projet ERGON, ce sont **1038 salariés, sur les 2439 (47% de l'effectif)**, qui vont perdre leur emploi, 1038 familles qu'Air Liquide va mettre en difficulté, pour pouvoir faire plus de profits. En supprimant 1038 emplois dans un tel plan antisocial, la direction d'Air Liquide met en danger l'ensemble des patients qui sont tributaires de la santé et du maintien à domicile. En cas de problème ou d'accident grave pouvant arriver à un patient à la suite de cette restructuration, Air Liquide devra répondre de sa stratégie mortifère, face au désarroi des patients. La CGT dénonce tout projet visant à supprimer des emplois, d'autant plus quand quasiment toutes les entreprises du Groupe, et le Groupe dans sa globalité, restent extrêmement profitables. La CGT sera vigilante quant aux annonces à venir et sera déterminée à défendre la préservation de tous les emplois, ainsi que le service et la santé des patients. C'est pourquoi, la CGT appelle l'ensemble des salariés à se mobiliser le 2 octobre dans toutes les agences, pour la sauvegarde des emplois qui contribue au maintien des services aux patients.

## **RÉPRESSION SYNDICALE CHEZ TOTAL : 70% DES RAFFINEURS SE METTENT EN GRÈVE ET FONT RECULER LA DIRECTION**

Suite à une convocation pour un entretien disciplinaire du secrétaire du syndicat CGT de la raffinerie de Normandie, 70% de la raffinerie s'est mise en grève. Face au mouvement, la direction a dû reculer et s'excuser auprès du syndicaliste.

Tout est allé très vite. Mardi 26 septembre, Alexis Antonioli, secrétaire de la CGT Total à la raffinerie de Normandie, près du Havre, reçoit une convocation pour un entretien disciplinaire. Le syndicaliste, au cœur des grèves de l'an dernier, qui ont vu la raffinerie être arrêtée à deux reprises, d'abord pour des augmentations de salaire à l'automne, puis contre la réforme des retraites en mars, était menacé de sanctions disciplinaires.

A peine le courrier de convocation reçu, la réponse de ses collègues a été immédiate : dès 21h, à la prise de quart des salariés de nuit, **70% des salariés de la raffinerie et de l'usine pétrochimique se sont mis en grève pour défendre leur camarade**, menaçant la direction de cinq jours de grève, dont 48h immédiatement.

« *La direction essaye de provoquer les syndicalistes, en les insultant et les méprisant* » explique Ludovic Desplanches, de la CGT Total. « *La direction passe régulièrement dans les salles de contrôle en critiquant la CGT, c'est un travail de sape depuis la fin de la grève pour la réforme des retraites* ». En avril dernier, alors que les aéroports parisiens étaient presque à sec de kérosène du fait des grèves, le gouvernement a réquisitionné les raffineurs, envoyant les gendarmes déloger le piquet de grève. Pour la direction de la plus grande raffinerie française, les deux arrêts de l'an dernier ont coûté très cher, et celle-ci est à l'affût pour réprimer les syndicalistes. « *Ils veulent envoyer un message à l'ensemble des travailleurs du site qu'ils sont prêts à couper des têtes y compris celles des dirigeants syndicaux. Ils sont revanchards des mouvements de l'an dernier, où ils ont été impuissants face à la force de la grève. Leur stratégie aujourd'hui c'est de taper sur les militants qui ont été le plus en avant dans ces mouvements* » analyse de son côté Alexis Antonioli.

Dans ce contexte, la réponse exemplaire des salariés, qui se sont mis en grève pour défendre leur camarade, aura permis de faire reculer celle-ci et d'annuler les sanctions : « *quand on leur a dit qu'on partait sur 48h de grève immédiatement, puis 72h de grève les trois jours avant le rendez-vous préalable, ils ont tourné dans les postes et ils ont vu qu'on n'allait pas plier. Cinq ou six chefs de secteurs sont revenus de chez eux pour empêcher la grève, cela n'a pas suffi* » explique Ludovic,

qui travaille depuis quinze ans sur la raffinerie. **Après quatre heures de grève, vers minuit, le directeur de la plate forme a dû s'excuser auprès du secrétaire du syndicat et abandonner la procédure disciplinaire à son encontre.**

Il faut dire que la raffinerie, dans le contexte d'inflation du prix des carburants, est littéralement une machine à cash : selon l'entreprise, le seul secteur essence, où travaille Alexis Antonioli, aurait dégagé **88 millions d'euros de bénéfices le mois dernier**. La raffinerie est tellement rentable que les grands travaux du secteur, qui devaient arrêter la raffinerie pour plusieurs mois, ont été décalé de trois semaines, quitte à payer des millions d'euros de pénalités aux sous-traitants. Dans ce contexte, la seule menace d'une grève a poussé la direction centrale à désavouer le directeur local, nommé suite aux grèves de l'automne.

Pour Ludovic Desplanches, au-delà des bénéfices de l'entreprise, c'est avant tout la réaction de solidarité qui est importante : *« Quand un camarade ou un collègue est attaqué, il faut répondre d'emblée. Il ne faut pas tergiverser ou attendre : on sait que chaque jour laissé à la direction, c'est du temps qu'elle gagne pour tourner dans des salles, pour cracher son venin. Il faut répondre rapidement à chaque demande d'explication. Hier soir on a démontré que la direction ne faisait marche arrière que lorsqu'une grande partie du personnel était gréviste »*. Dans un contexte où des centaines de syndicalistes, particulièrement de la CGT, jusqu'au secrétaire de la CGT Energie Sébastien Menesplier, sont poursuivis pour des faits de grève suite à la grève contre la réforme des retraites, la réaction des raffineurs normands montre la voie à suivre. Face à la répression patronale et policière, la grève montre aujourd'hui qu'elle seule peut mettre un coup d'arrêt à ces procédures, et empêcher le patronat de prendre sa revanche.

## **SORBONNE UNIVERSITÉ : INAUGURATION DU MUSÉE DES MATHÉMATIQUES**

Mercredi 27 septembre, à l'occasion de l'inauguration du musée des mathématiques à l'Institut Henri Poincaré (sous tutelle de Sorbonne Université et du CNRS), une soixantaine d'étudiant-e-s et de personnels se sont rassemblés dans la cour de l'Institut Henry Poincaré à l'appel de l'intersyndicale CGT, FSU, SUD, FO ESR, Solidaires Etudiant-e-s, l'Alternative Étudiante, le collectif des doctorant-e-s mobilisé-e-s de SU.

Les revendications portaient sur 2 points :

- dénoncer la politique actuelle du gouvernement au sujet de l'enseignement supérieur et de la recherche.
- Exiger un véritable financement pérenne des activités du Musée des maths et des créations de postes statutaires pour le faire fonctionner.

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, après avoir envoyé une conseillère de son cabinet « *blablater* » dans la cour avec des collègues a finalement reçu en personne une délégation des manifestants. 2 représentant-e-s étudiants et un représentant de l'intersyndicale de SU qui ont été entendu pendant près d'une heure. Bien évidemment aucune réponse sérieuse n'a été apportée. Bref, c'était surtout du grand brassage de vent !

### **AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE**

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES A envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement

